

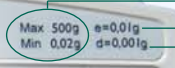
LES NOUVELLES DE L'INSPECTION DE LA PHARMACIE D é c e m b r e 2006



Bon usage des balances à l'Officine



4 règles essentielles à respecter :

- 1** Vérifier que la **portée**, la **sensibilité** et la **précision** de votre balance sont appropriées aux opérations de préparation et de contrôle envisagées. Ces informations sont indiquées visiblement sur la balance.

- 2** Faire **contrôler annuellement** votre balance par un **organisme agréé** (arrêté du 26 mai 2004). La liste des organismes agréés est disponible à l'adresse Internet suivante : http://www.industrie.gouv.fr/portail/index_metrologie.html
- 3** Placer votre balance sur une surface parfaitement **horizontale**, à l'**abri des courants d'air** et des vibrations.
- 4** Respecter les **instructions** figurant dans le **mode d'emploi** de votre balance (mise de niveau, lecture de résultat, autocalibration, entretien,...).

Exemple :

Portée : masse maximale et minimale pesable (= plage de travail de la balance).

Sensibilité (e) :

quantité minimale de substance capable de faire répondre la balance (ex : balance sensible au centigramme). La sensibilité de la balance doit permettre de lire le dernier chiffre significatif souhaité.

Précision (d) :

la pesée est précise à plus ou moins (+/-) un milligramme.